

Depuis plusieurs mois, l'enseignement des Sciences Economiques et Sociales fait l'objet de critiques répétées en provenance d'associations proches du monde de l'entreprise. Ces critiques ont été relayées depuis début juillet par des articles de presse à l'occasion de la remise du rapport de la commission présidée par Roger Guesnerie, insistant sur les points de critique en oubliant de mentionner les éléments favorables à cette discipline. L'honnêteté et la rigueur intellectuelle des membres de cette commission n'ont pas suffi à empêcher que ce rapport soit aujourd'hui instrumentalisé par des groupes de pression qui souhaitent ouvertement une remise en question de l'enseignement des Sciences Economiques et Sociales tel qu'il existe aujourd'hui.

Une mise au point est nécessaire pour que chacun puisse s'emparer des termes du débat. Pour cela, il convient de **revenir sur le bilan des SES** tel qu'il est possible de le dresser à l'aide des statistiques officielles du Ministère et des résultats d'une enquête nationale auprès des lycéens. Il peut être utile également de **connaître les grandes étapes de l'offensive idéologique** menée par des groupes de pressions patronaux pour attaquer ce bilan et remettre en question, à travers des critiques contre les manuels, un enseignement qui a fait ses preuves. Enfin, dans le cadre de la réforme du lycée voulue par le Président de la République, il convient de **clarifier ce qui est en jeu derrière l'attaque portée contre les SES** : l'abandon de l'objectif d'aider les élèves à mieux comprendre les enjeux du monde contemporain ; la mainmise de groupes de pression sur la définition des contenus enseignés dans l'école de la République.

Les SES : une discipline attractive et qui fait réussir les élèves

Quel bilan tirer de l'enseignement des Sciences Economiques et Sociales au lycée ? Pour ce faire, à l'encontre des raccourcis opérés par la presse, il suffit de se reporter à l'annexe statistique du rapport Guesnerie pour établir un bilan très largement positif.

Un premier constat : depuis son introduction en 1967, le pourcentage d'élèves qui suit cet enseignement n'a fait que croître. Il n'y avait qu'un peu moins de 15 000 élèves en Terminale B lors du premier bac en 1969, ils sont aujourd'hui près de 100 000. Plus significativement, entre 1996 et 2007, la part des élèves de ES est passée de 27.5 % à 31.5 % des élèves de terminales générales (L, ES et S) faisant du bac ES le 2^e baccalauréat en effectif et en pourcentage derrière le bac S.

Comment expliquer qu'un nombre toujours croissant d'élèves souhaitent suivre cet enseignement au sein de la série ES ? **Tout d'abord, alors que l'origine sociale des bacheliers ES est beaucoup plus diversifiée que celle des bacheliers S (25 % d'enfants de cadres en 1ES contre 37 % en 1S), la réussite post-bac des élèves de ES est au moins aussi bonne.** A l'université, 42.3 % des bacheliers ES de 2002 ont réussi à entrer en 3^e année au bout de 2 ans (44.5 % pour les bacheliers S) et 75.4 % ont obtenu une licence (L3) ensuite en 1 an (71.7 % pour les bacheliers S). Il en est de même en IUT et en BTS où les taux de réussite en 2 ans des bacheliers ES sont supérieurs à ceux des autres bacheliers. Enfin, ils représentent 44 % des élèves de Classes Préparatoires Economiques et Commerciales et près de 40 % des admis dans une des 24 écoles de la « Banque commune d'épreuves » (HEC, ESCP-EAP, EDHEC, etc.), et les effectifs les plus nombreux tous bacs confondus dans les Instituts d'Etudes Politiques.

Ensuite, l'enseignement des SES est apprécié par les lycéens. Interrogés en 1998 dans une enquête de grande ampleur commandée par Claude Allègre et dirigée par Philippe Meirieu (1 812 109 questionnaires !), c'est aux SES que sont données le plus d'appréciations positives et le moins d'appréciations négatives. Dans la synthèse des résultats de cette enquête publiée en 2005 sous sa direction, le sociologue Roger Establet (*Radiographie du peuple lycéen*, ESF Editeur, Paris, 2005) relie ce jugement positif sur les SES au fait que cet enseignement est perçu par les lycéens à la fois comme utile pour leur poursuite d'études et leur réussite professionnelle et comme utile pour leur formation personnelle, leur donnant des clés pour comprendre le monde dans lequel ils vivent. Ce qu'il exprime très clairement dans ce passage : « *L'ensemble des académies observées fournit le même résultat : les lycées des sections économiques et sociales ne présentent pas de dichotomie entre les connaissances qu'ils jugent importantes pour leur vie personnelle et celles qu'ils destinent à leur vie professionnelle : ce sont les mêmes. Cette harmonie est leur spécificité : la filière ES est donc une réussite* » (*Radiographie du peuple lycéen*, 2005, p. 131).

Plus récemment, en 2006, l'inspection générale, dans son rapport sur la série L précisait : « *une série « économique et sociale » aux contenus plus équilibrés que ceux de la série L, portée par l'identification assez claire d'un champ économique et social plutôt attractif comme par le fort développement des métiers du tertiaire, et qui tend à représenter les « humanités modernes »* » (P.19).

Enfin, en juin 2008, le rapport du sénateur Legendre sur le baccalauréat précisait, à propos de la série ES : « *elle concilie harmonieusement disciplines scientifiques et littéraires, d'une part, et sciences économiques et sociales, d'autre part* ».

Ce bilan est celui que tire le rapport de la commission Guesnerie, bien loin des titres réducteurs choisis par la presse au moment de sa sortie en juillet : un enseignement de SES et une série ES qui attirent toujours davantage d'élèves car ils les intéressent et leur permettent une bonne réussite dans l'enseignement supérieur. Pourtant cet enseignement ne

cesse d'être critiqué à tel point que certains parlent de nécessité d'une refonte complète de la discipline « sciences économiques et sociales ». Que s'est-il passé ?

Des attaques successives et biaisées

Tout a commencé en septembre 2007 avec un « rapport » rédigé par Thibaut Lanxade, dirigeant de PME et président de l'association Positive Entreprise. Ce rapport se fonde sur un sondage d'opinion censé montrer que 55 % « des jeunes » rendent responsable l'école du décalage entre leur génération et l'entreprise.

Cependant, portant sur un échantillon de 325 jeunes et exploitant des questions biaisées (« *Selon vous, pourquoi existe-t-il un profond décalage entre les jeunes et l'entreprise ?* », ce qui présuppose que ce décalage existe alors que d'autres études montrent qu'il est très relatif !), ce sondage n'a aucune valeur scientifique. Il en est de même de la suite du rapport qui accumule les contrevérités (« *Le programme de Seconde de Sciences économiques et sociales traite largement de questions sociologiques, au détriment d'une approche purement économique* » ; « *L'entreprise apparaît comme le parent pauvre du programme* ») et critique des extraits de manuels sans citer la moindre source précise.

Malgré ces faiblesses, ce « rapport » a rencontré un grand écho médiatique (*20 minutes, Les Echos, Le Figaro, i>tele, RFI, ...*) et suscité une polémique relayée par d'autres groupes de pression comme l'Institut de l'Entreprise dirigé par Michel Pébereau, ancien PDG de BNP-Paribas, ou l'Association Jeunesse et entreprise (AJE) présidée par Yvon Gattaz, ancien président du CNPF (ex-MEDEF). L'AJE sortira son propre « rapport » en juin 2008 (5 pages, gros caractères), une synthèse à charge contre un enseignement « *présomptueux et irréaliste* » qu'ils recommandent de réformer en le limitant à la microéconomie et à l'étude de l'entreprise.

Ces deux hauts personnages du monde de l'entreprise étant par ailleurs membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, ils commandent également à cette docte assemblée (dont Xavier Darcos est également membre) un rapport à charge, sur la base de la lecture par 5 économistes internationaux de manuels et programmes de SES. La synthèse de ce rapport conclut à un enseignement « *gravement défectueux* » voire « *néfaste* », sans que la moindre étude autre qu'une lecture partielle des programmes et manuels n'appuie ces jugements, demandant à recentrer l'enseignement des SES sur des « *fondamentaux* » censés faire consensus parmi les économistes au détriment du traitement de questions contemporaines « *dont les élèves sont bien incapables de saisir les enjeux, faute de disposer des outils d'analyse nécessaires* » (page 20).

C'est dans ce contexte de tohu-bohu savamment orchestré que le ministre de l'Education Nationale a demandé à une commission sous la présidence de Roger Guesnerie d'établir un « audit » des manuels et des programmes. Ce rapport remis début juillet 2008 au ministre se distingue des autres par la qualité des membres de la commission. Il dresse un bilan relativement satisfaisant des SES et de la série ES. **Cependant, ses conclusions, fruit d'un consensus entre les participants** (de Michel Pébereau – c'est une première qu'un représentant du monde de l'entreprise participe à une commission sur les programmes - à Sylvain David, président de l'Association des Professeurs de SES), **pêchent par de grandes ambiguïtés ouvrant en grand la voie à une instrumentalisation du rapport par les groupes de pression qui souhaitent « en finir » avec les SES telles qu'elles sont enseignées aujourd'hui.**

Les dangers d'une réforme annoncée

Sous l'impulsion du Président de la République, le ministre Xavier Darcos entend mettre en œuvre une réforme du lycée qui doit se traduire par de nouveaux programmes dans toutes les matières en seconde, applicables en septembre 2009. A la remise du rapport de la commission d'audit, le ministre a précisé qu'il sera le point d'appui à partir duquel seront élaborés les nouveaux programmes de SES.

Cette réforme, telle qu'elle est menée actuellement, suscite deux grands dangers pour les SES et au delà pour l'ensemble du système éducatif.

Le premier danger réside dans les principes qui semblent devoir guider la conception des nouveaux programmes, en SES mais également dans d'autres disciplines. Dans le cas des SES, le rapport de la commission demande clairement à ce que l'enseignement soit centré sur la transmission de « *fondamentaux* » supposés faire consensus au sein de la communauté scientifique en économie et en sociologie. Cette transmission de fondamentaux ne risque-t-elle pas de se faire au détriment de l'étude des grandes questions économiques et sociales du monde contemporain, étude qui donne tout son sens et son intérêt à l'enseignement de SES ? Ce serait un vrai recul dans la formation des élèves si l'enseignement des SES devait se limiter à cette transmission.

Envisage-t-on un lycée dans lequel à aucun moment les élèves ne pourraient se saisir rigoureusement de questions comme la mondialisation, les enjeux autour du développement durable, le chômage, l'inflation, les évolutions de la famille, le rôle de l'école dans la mobilité sociale ... alors que ces mêmes élèves sont appelés à participer au débat

démocratique et à se prononcer par leur vote sur ces sujets ? Quelle adhésion proposer aux élèves dans l'acquisition de concepts et de raisonnements théoriques, mais également de méthodes empiriques, s'ils ne sont pas mis au service de la compréhension de questions qui les interpellent ? Faut-il uniquement calquer l'organisation de l'enseignement des SES dans le secondaire sur celui de l'économie et de la sociologie dans le supérieur, alors que les débouchés de la série ES sont très diversifiés, des BTS et DUT tertiaires aux Instituts d'études politiques en passant par les licences de langues ou les concours d'infirmières ou d'éducateur ?

Alors même que les études convergent pour affirmer la qualité du bilan des SES et de la série ES, le danger est grand de voir cet enseignement globalement dénaturé et vidé de sa substance.

Le second danger réside dans la procédure et les délais qui semblent devoir prévaloir pour la refonte des programmes dans toutes les disciplines. Il a été annoncé aux éditeurs de manuels scolaires lors d'une entrevue au ministère que les programmes devraient être bouclés pour fin décembre 2008, janvier 2009 dernier délai, leur laissant ainsi six mois pour concevoir de nouveaux manuels.

En parallèle, les groupes de pression s'agitent autour des SES. L'Institut de l'Entreprise, toujours sous l'égide de Michel Pébereau, a déjà proposé son programme pour la seconde : un enseignement de microéconomie qui semble totalement calqué sur celui qui fait bailler d'ennui les étudiants en première année de licence en économie.

Compte tenu des contraintes de temps très courtes imposées par le ministre, le danger est grand de concevoir des programmes à la va-vite, sans consultation de groupes d'experts (parmi lesquels doivent figurer des enseignants de lycée), et sous l'influence de groupes de pression au mépris du principe de laïcité. Imaginerait-on que les églises ou communautés religieuses proposent un programme de SVT, d'histoire ou de philosophie ?

Dernière minute

L'APSES a été reçue par Jean-Paul de Gaudemar le mercredi 24 septembre. Il est ressorti de cette entrevue que les SES ne seraient pas un enseignement obligatoire en seconde mais un enseignement optionnel de découverte semestriel de 3h, ce qui représente 50h de découverte des SES pour les élèves au lieu des 80 h actuelles (- 40% d'heures de SES en seconde pour les élèves). Pour le cycle terminal, le recul est beaucoup plus grave puisqu'il s'agit, dans le cadre de la semestrialisation des SES, d'éclater les programmes actuels au sein de modules à partir d'objets d'étude ou de champs disciplinaires (par exemple « Economie et sociologie des organisations »). A l'intérieur du parcours « Sciences de la société » les SES seraient en concurrence directe avec des modules de droit ou de gestion notamment. Ce type d'organisation, s'il devait être effectivement retenu, reviendrait à remettre en cause les finalités actuellement assignées à l'enseignement de SES¹ en privilégiant exclusivement la transmission de savoirs fondamentaux morcelés entre les différents modules d'enseignement proposés au détriment du sens de cet apprentissage et de la capacité pour les élèves à se saisir de questions contemporaines. La formation intellectuelle des élèves de 15 à 18 ans doit-elle être à ce point parcellisée et orientée vers l'utilitarisme des apprentissages, au détriment de la cohérence et de la complémentarité entre disciplines que permettait l'actuelle organisation en séries ?

L'APSES appelle tous les citoyens à être vigilants et mobilisés pour contrecarrer ces deux dangers. La remise en question des SES ne fait que préfigurer des évolutions qui peuvent advenir dans d'autres disciplines et remettre en question en profondeur les finalités de l'enseignement secondaire dans l'école de la République.

1 On peut lire dans les instructions officielles actuellement en vigueur: "Les sciences économiques et sociales, dans toutes les classes où elles sont enseignées, doivent conduire à la connaissance et à l'intelligence des économies et des sociétés contemporaines, et ainsi concourir à la formation du citoyen apte à saisir les enjeux des choix économiques et sociaux. Afin de préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures, l'enseignement s'attachera à assurer l'acquisition d'une culture générale fondée sur la maîtrise de connaissances, d'outils et de méthodes d'analyse permettant un traitement rigoureux des questions économiques et sociales.